

COMMISSION CITOYENNE
COMPTE-RENDU de la REUNION N°10
 du mardi 25/01/2022
 à la Mairie

Prochaine réunion
le mardi 08/02/2022
 à la Mairie

	STRUCTURE	NOM	Prénom	Présent
COLLEGE CITOYENS		ANDIA	Marine	X
		DUPOIS	Corinne	X
		GRAVÉ	Céline	
		GRIMAUD	Sophie	
		LETANG	Amélie	X
		POLI	Emmanuelle	
		ZIMMERMANN	Maritxu	X
		BONNET	Patrice	X
		BOURDON	Maxime	
		CAMPOMANES	Manuel	
		DUFIET	Sylvain	X
		FLAMENT	Jean-Marie	X
		MICHEL	Nicolas	X
	ROCHE	Hervé		
	TAPIA ARADILLA	Arnau	X	
COLLEGE ASSOCIATIONS	Bidart Union Club	ARGAGNON	Dominique	
	Bidart Océan Club	SCHAUBES	Nicolas	
	Bidarteko Surf Club			
	Kostakoak de Bidart			
	Bidarteko Dojo	FALOURD	Patricia	
	Tennis Club de Bidart			
	Kurbaren Bila	COLSY	Damien	X
	Batterie Fanfare Alegera	POYDESSUS	Nicolas	
BUREAU D'ETUDES	Phytolab	TANT	Mélanie	
	Interland	MOREUX	Alizée	
	Interland	VIVES	Camille	
AMO CONCERTATION	Groupe HER	TRABUT	Louis	X
	MM	MILOU	Camille	
	MM	MARTY	Mariette	X

La 10^{ème} réunion de la Commission Citoyenne (CC10) porte sur la synthèse des enjeux venant clore la phase de diagnostic, et le lancement de la phase de programmation.

La première partie de la réunion se déroule en présence de M. le Maire Emmanuel Alzuri et ses adjoints, Mme Christine Cayzac, M. Marc Berard et M. Marc Campandegui. M. le Maire ouvre la réunion, accueillant et remerciant les membres présents de la commission citoyenne.



1. SYNTHÈSE DES ENJEUX – CLOTURE DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC

Louis Trabut, mandataire de l'équipe en charge de la concertation, rappelle les éléments externes à la Commission Citoyenne qui ont été élaborés durant la phase de diagnostic :

- Les entretiens effectués auprès des élus et techniciens de la ville de Bidart ;
- Les entretiens effectués auprès des associations et des acteurs économiques présents sur le secteur de l'Uhabia ;
- L'enquête micro-trottoir menée aux mois de juillet et août auprès des touristes ;
- Les 3 Marchés aux Questions et aux Idées des 03/07/2021, 30/10/2021 et 12/01/2022 ;
- Les contributions reçues via le site internet dédié uhabia360.org

La connaissance de ces points de vue divers sur le secteur de l'Uhabia conduit à formuler l'objectif général suivant : **l'Uhabia n'est pas un produit touristique à aménager, mais un lieu de vie à conforter pour les bidartars.**

Par ailleurs, certaines questions d'ordre général émergent à ce stade :

- La vallée de l'Uhabia peut-elle être considérée comme une salle de sport en plein air un espace de loisirs aboutissant à la plage ?
- Qu'en est-il alors de la place de la nature dans ces espaces ?
- Le secteur de l'Uhabia en tant que lieu de rencontre et la forte dynamique sociale qui y est associée doit-elle conduire à un aménagement durable, ou au contraire miser sur l'éphémère pour favoriser le renouveau ?

Les enjeux et objectifs thématiques définis par la commission citoyenne sont ensuite intégralement relus. Ils sont consultables dans le support de présentation joint au présent compte-rendu.

Enfin, la question suivante est posée aux membres de la commission :

Dans le cadre du projet de réaménagement du secteur de l'Uhabia, parle-t-on du quartier de l'Uhabia ? sachant que la notion de quartier comprend celle de lieu de vie, de constructions, de lieu où l'intervention humaine a modifié l'environnement.

Les présents apportent ces éléments de réponse :

« *L'Uhabia signifie l'eau* »

« *L'Uhabia, c'est le fleuve et la vallée, et cette vallée comprend plusieurs quartiers. Parler du quartier de l'Uhabia est très réducteur.* »

« *Le secteur est effectivement déjà urbanisé, ce n'est plus une zone naturelle sauvage.* »

L'Uhabia est ainsi un secteur urbain, un morceau de la ville de Bidart.

2. OUVERTURE DE LA PHASE DE PROGRAMMATION

Sur les 4 réunions de la commission citoyenne prévues jusqu'à l'achèvement de la concertation Uhabia360°, 2 réunions seront dédiées à la programmation par les membres de la commission, puis l'équipe de conception présentera les scénarii et restituera le plan guide.

Le travail de la commission citoyenne concernera donc dans un premier temps la vocation des espaces, puis la définition et le calibrage des équipements.

La réflexion s'engage sur la question : Quelles sont les priorités en termes de vocations ?

- Le sport
- Des aménagements pour les familles
 - Pratiquer / se retrouver.
 - Ouverture et accessibilité pour tous.
 - Des lieux et équipements pour la pratique sportive libre / les activités physiques, familiale et intergénérationnelle.
- Privilégier la détente sous toutes ses formes : tous types d'activités et pour tous les publics.
- Compléter les équipements existants.

Pour résumer : « *On est en ville et on ne va pas modifier les vocations du secteur qui sont les loisirs, la pratique sportive et la culture.* »

Le tracé de la RD est évoqué. Malgré les nuisances, il n'est pas jugé nécessaire d'en modifier le tracé, comme l'ont pu faire d'autres collectivités, notamment en Espagne.

La réflexion sur la définition des équipements à intégrer au programme conduit à la liste suivante :

1. La plage (accès et équipements)
2. Les parkings (localisation et aménagement)

3. Les zones de loisirs, de convivialité, le skate park (jeux enfants et city stade, aspect qualitatif, déclinaison des espaces de convivialité suivant différents usages, culturel, historique, sportif)
4. Les équipements sportif (extension rugby, ouverture)
5. Le caniparc (localisation, cible, capacité)
6. La mobilité (vivre ensemble, la voie verte)

Ces éléments seront approfondis lors des 2 prochaines réunions de la commission, en présence des concepteurs du futur plan guide.



3. ECHANGES ET CLOTURE

RDV est fixé au mardi 8 février pour la 11eme réunion de la Commission Citoyenne.

Il est demandé aux membres de prendre connaissance de la synthèse des contributions reçues via le site internet www.uhabia360.org qui va leur être transmise par email.

En effet, il s'agira en ouverture de la prochaine réunion d'échanger sur les modalités de prise en compte et examen par la commission de ces contributions.